



Régie portneuvoise de protection incendie

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 27 janvier 2023

Province de Québec
MRC de Portneuf

Présences à la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

Membres

M. Michel Blackburn, président
M. Mario Alain, secrétaire-trésorier
M. Marc Rivard, administrateur
M. François Trottier, administrateur

Invités

M. Francis Perron, directeur de la Régie portneuvoise de protection incendie
Mme Nancy Sirois, directrice générale ville de Cap-Santé
Mme Valerie Veillette, adjointe de la Régie portneuvoise de protection incendie

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

M. Mario Alain propose l'ouverture de l'assemblée.

M. Michel Blackburn préside l'assemblée et propose que M. Francis Perron agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

23-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Marc Rivard que l'ordre du jour soit adopté avec un ajout au varia facture Lemieux-Nolet.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Retour sur sécurité civil (Jean Girard)
4. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2022
5. Informations
 - a) Finances et État financiers (préliminaires) au 31 décembre 2022
 - b) Tableau des interventions 1 au 31 décembre 2022
6. Sainte-Christine-d'Auvergne
 - a) Entente reçu Saint-Basile
 - b) Entente reçu Saint-Raymond
 - c) Suivi avec MRC de Portneuf
 - d) Visites faites
 - e) Calcul si intégration
7. Présentation changement de flotte APRIA
8. Accès caserne

9. Varia
 - a) Factures Lemieux-Nolet
10. Prochaine rencontre 24 février 2023
11. Levée de l'assemblée

RETOUR SUR LA SÉCURITÉ CIVIL (JEAN GIRARD)

M. Jean Girard fait un retour sur la tempête du 23 décembre dernier. La Régie a reçu des demandes associées à la sécurité civile dans les deux casernes et mentionne qu'il serait important de prévoir une réunion pour clarifier la procédure et déterminer l'implication de chacune des parties dans la gestion des crises.

23-01-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. François Trottier que le procès-verbal soit adopté tel que soumis.

INFORMATIONS

A) FINANCES ET ÉTATS FINANCIERS (PRÉLIMINAIRES) AU 31 DÉCEMBRE 2022

Mme Valérie Veillette fait un bref bilan des finances prévisionnels au 31 décembre 2022. Une copie des factures finales pour l'Audit financier 2021 a également été reçues et présenté au conseil.

B) TABLEAU DES INTERVENTIONS 1 AU 31 DÉCEMBRE 2022

M. Francis Perron présente le suivi des interventions du mois de décembre. Le bilan de la Régie pour l'année 2022 est bonne puisque nous avons diminué notre demande en entraide.

SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

A) ENTENTE REÇU SAINT-BASILE

M. Francis Perron présente l'entente reçu de la ville de Saint-Basile.

B) ENTENTE REÇU SAINT-RAYMOND

M. Francis Perron discute de l'entente qui a été reçu de la ville de Saint-Raymond. L'entente est encore en révision.

C) SUIVI AVEC LA MRC DE PORTNEUF

M. Francis Perron regardera dans les prochaines semaines pour une rencontre afin de discuter des ententes reçues et de la validité de celles-ci.

D) VISITES FAITES

M. Francis Perron, le chef, le TPI ainsi que les pompiers de jours et le Capitaine ont visité l'usine de charbon de bois.

E) CALCUL SI INTÉGRATION

M. Francis Perron et Mme Valerie Veillette présente ce que représenterait l'intégration de Sainte-Christine-d'Auvergne.

PRÉSENTATION CHANGEMENT DE LA FLOTTE APRIA

M. Francis Perron présente le projet de changement de la flotte APRIA. Nous avons présentement l'opportunité de changer notre flotte avec un lot restant de l'année 2022 à un coût avantageux.

Mme Nancy Sirois suggère de valider les modalités d'un règlement d'emprunt pour le projet et il est déterminé de rediscuter du projet.

ACCÈS CASERNE

Mme Valerie Veillette présente une demande à Mme Sirois pour des cartes d'accès additionnelles pour un pompier de la caserne 8 qui travaille sur un horaire régulier à la caserne 4 ainsi que deux cartes additionnelles pour les pompiers qui travaille de façon occasionnelle et leur permettre de circuler librement dans l'hôtel de ville lorsqu'ils sont en fonction.

VARIA

A) FACTURES LEMIEUX-NOLET

Mme Nancy Sirois demande s'il est possible que ce soit la RÉPPI qui paie les frais associés aux besoins d'Audits additionnelles pour la passations d'immobilisation lors de la création de la RÉPPI. Le conseil d'administration est d'accord avec cette proposition.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 24 février 2023

23-01-003

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est PROPOSÉ par M. Mario Alain que la séance soit levée à 11H57

Michel Blackburn, président

Mario Alain, Secrétaire-
trésorier

ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil d'administration
de la Régie portneuvoise de protection incendie
à l'hôtel de ville de Cap-Santé
Vendredi le 27 janvier 2023

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Retour sur sécurité civil (Jean Girard)
4. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2022
5. Informations
 - a) Finances et État financiers (préliminaires) au 31 décembre 2022
 - b) Tableau des interventions 1 au 31 décembre 2022
6. Sainte-Christine-d'Auvergne
 - a) Entente reçu Saint-Basile
 - b) Entente reçu Saint-Raymond
 - c) Suivi avec MRC de Portneuf
 - d) Visites faites
 - e) Calcul si intégration
7. Présentation changement de flotte APRIA
8. Accès caserne
9. Varia
 - a) Factures Lemieux-Nolet
10. Prochaine rencontre 24 février 2023
11. Levée de l'assemblée

Valerie Veillette

Trésorière

Régie Portneuvoise de Protection Incendie